

## **COMPTE RENDU PRESSE**

### **Conseil Municipal du Mardi 22 octobre 2013**

**Ce mardi 22 octobre 2013, le Conseil Municipal de la Commune de Gouville-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire sous la présidence de Monsieur Erick BEAUFILS, Maire.**

**Etaient présents: François LEGRAS, Richard VIVIEN, Auguste TESSON, Gaëtan COENEN, Gérard LARSONNEUR, Valérie LAISNEY, Pascale DUBOSCQ, Eric COLIN, Philippe GOSSELIN, Françoise K'DUAL, Béatrice GOSSELIN, Jean-Pierre LEGOUBEY, Yves GOSSELIN, Michèle AGNES**

**Absent excusé : Bernard MARC**

**Pouvoirs : Pierrette FILTOPOULOS ayant donné pouvoir à Yves GOSSELIN**

#### **I – Désignation d'un secrétaire de séance**

A l'unanimité, Yves GOSSELIN est désigné secrétaire de séance.

#### **II – Approbation du procès verbal de la réunion du 11 septembre 2013**

Après en avoir délibéré, le procès verbal de la réunion de conseil municipal du 11 septembre est approuvé à l'unanimité.

#### **III – Aménagement intérieur et équipement de la micro crèche**

Madame Béatrice GOSSELIN rappelle au conseil municipal la somme de 19 000 € HT inscrite au budget pour le mobilier, les équipements nécessaires à l'office, la lingerie, le bureau et la somme de 3 000 € HT pour les jeux, soit une enveloppe globale de 22 000 € HT.

Nous avons consulté 2 entreprises pour l'aménagement de l'office, ECOTEL et FOUCHARD. Et 4 entreprises spécialisées dans le mobilier petite enfance, WESCO, FACILIT et L'ATHANOR SEME ainsi que la CAMIF. Au regard des propositions de ces entreprises, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir une enveloppe globale de 25 000 € HT comprenant tout le mobilier enfant / salle d'activités, couchages, lingerie, l'aménagement office, vestiaires, les logiciels spécifiques et la formation, le matériel informatique et bureau, le matériel pédagogique (complété plus tard avec l'équipe de professionnels) ainsi que des rangements pour divers usages. Après lecture des différents devis et des propositions de l'association, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir les devis WESCO, ECOTEL et CAMIF, moins disant sur l'ensemble des prestations et conformes aux attentes.

Etant à noter que la CAF nous a indiqué une possibilité de nouvelle subvention de 30 % du montant HT de tout le nécessaire aménagement, soit pour une enveloppe de 25 000 € HT, une subvention de 7 500 € pourrait être attendue ; le conseil municipal charge Monsieur le Maire de demander cette subvention à la CAF et l'autorise à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Il est proposé que les jeux soient achetés plus tard pour être choisis par l'équipe de professionnels qui gèrera cette structure.

Madame Béatrice Gosselin informe le conseil municipal de la proposition de l'association que la micro crèche s'appelle « **Les P'tits Baigneurs** ». Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce choix de nom.

Monsieur le Maire remercie Mme SIMON et Mme GOSSELIN pour leur plein investissement dans ce projet.

#### IV – Remplacement de la chaudière de l'église de Gouville s/mer

La chaudière actuelle est hors service et non réparable. Le système actuel, à air chaud poussé au sol ne se fait pratiquement plus, et est très onéreux. Pour autant compte tenu du besoin de chauffage particulier, c'est à dire de manière très intermittente, avec les caractéristiques liées à l'édifice ( grand volume, non isolé, grandes surfaces de vitrage, sols de terre-plein froid, murs en pierre etc...) et la nécessité de chauffer très rapidement, il existe peu de solutions. Le système actuel, ou les lustres rayonnants ou lampadaires (rampes) chauffants par rayonnement dont le coût semblerait bien moins important mais la question esthétique se poserait évidemment ainsi que celle d'éventuels inconvénients de confort des chauffages par rayonnement sur l'assemblée. Compte tenu de ces éléments et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander conseil auprès de professionnels afin d'envisager toutes les solutions possibles et les faire chiffrer. De nouveaux devis seront proposés lors d'un prochain conseil municipal, y compris le coût pour la mise aux normes de notre chaufferie qui serait à prendre en compte en cas de choix d'une nouvelle chaudière. Une prochaine réunion sera organisée afin de prévoir au plus vite cette solution de chauffage.

#### V – Bilan financier des locations des gîtes de mer

Béatrice Gosselin présente au conseil municipal le bilan financier des locations des gîtes de mer, rappelant les locations faites par Manche Tourisme, l'Office de Tourisme et les recettes liées aux locations mensuelles ou à la location du gîte d'étape, réalisées directement par la commune. Une légère baisse est à constater mais dans l'ensemble la moyenne est maintenue. Le conseil municipal prend acte de ces résultats et s'interroge sur d'éventuels changements de permanences, notamment téléphoniques, pour prendre les réservations au niveau de l'office de tourisme.

#### VI – Participation au coût de la cantine des enfants scolarisés en CLIS

De la même façon que la commune participera aux frais de scolarité de l'enfant gouvillaise scolarisée en CLIS à Coutances, il est décidé à l'unanimité de participer aux frais de cantine de cette enfant à hauteur de 1.20 € /repas (supplément hors commune / commune).

#### VII – Avancement du projet de maison pluridisciplinaire de santé

La SHEMA est venue présenter un avant projet de maison pluridisciplinaire de santé le 3 octobre dernier.

La présentation de cet avant projet, faisant état du compte rendu des entretiens entre la SHEMA et tous les professionnels intéressés. Cet état des lieux permet de poser les besoins recensés à ce stade et les possibilités de mutualisation entre les professionnels.

Cette première possibilité d'implantation du projet sur la zone montre que le terrain envisagé laisse peu de possibilité d'extension potentielle et qu'il serait plus judicieux d'envisager une implantation de l'autre côté, à côté de la pharmacie. La SHEMA est en cours d'étude de cette nouvelle implantation et une prochaine rencontre est prévue début novembre.

La question se posera aussi du montage juridique et financier du projet, étant certain que l'attrait du loyer doit rester prioritaire pour que la maison pluridisciplinaire de santé soit « pleine » et étant entendu par ailleurs que ce projet n'est éligible qu'à la seule subvention du Conseil Général à hauteur de 100 000 €.

#### VIII – Rentrée 2014 : organisation du temps scolaire

Monsieur Jean-Pierre Legoubey fait part au conseil municipal des nombreuses réunions organisées par la Communauté de communes avec toutes les parties intéressées, et des premières propositions pour l'organisation du Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour Gouville S/Mer. L'estimation du coût global de cette mise en œuvre pour l'ensemble du canton de St Malo de la Lande est d'environ 140 000 €. Il est décidé que dès que des propositions concrètes se dessineront, une réunion sera organisée pour tous les parents.

#### IX – P.L.U. : saisine du Président du Tribunal Administratif en vue de l'enquête publique et site aux avis des services de l'Etat

Le délai de consultation des PPA de 3 mois est clos depuis le 16 octobre. Le conseil municipal charge le Maire de saisir le Président du tribunal Administratif en vue de nous voir désigner un commissaire enquêteur pour l'enquête publique qui durera minimum un mois. Proposition de demander cette enquête publique du 15 décembre au 15 janvier, étant entendu qu'au vu de la particularité de nos nombreuses résidences secondaires, cette enquête doit se faire sur une période de vacances scolaires. La commission P.L.U. se réunira le 6 novembre prochain pour étudier ces avis en présence du bureau d'études PLANIS et de la DDTM. Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de quelques avis aussi bien favorable (Pays de Coutances - SCoT) que les remarques moins favorables qui nous ont été adressées (Chambre d'Agriculture, DDTM...). Tous ces avis feront l'objet d'une étude précise lors de la réunion du 6 novembre afin de prévoir des éléments de réponse à transmettre au commissaire enquêteur. Tout le conseil municipal est convié à cette réunion qui se tiendra à 9h30.

#### X – Divers

- Renouvellement du contrat de maintenance logiciel de gestion de la bibliothèque : pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2016, proposition de renouveler le contrat de maintenance du logiciel de gestion de la médiathèque pour le prix de 282.30 € HT / an soit 422.03 € TTC /an : accord unanime du conseil municipal.
- Remerciements associations pour la subvention 2013 (Association pour le respect et la valorisation du Patrimoine culturel de Gouville s/Mer, Les ateliers de la Filature, La Ligue contre le Cancer, le Tarot Brassens Club Gouvillais, la Pétanque Gouvillaise, l'association Prévention Routière, l'association des Paralysés de France)
- Remerciements du Secours Catholique pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes le 22 août 2013 lors de l'organisation d'un goûter pour une vingtaine d'enfants
- Départ en retraite de Madame Marie-Antoinette RIGOT, infirmière qui a un successeur

- Courrier de la SPA, qui attire notre attention sur l'activité proposée lors de la fête de St Ouen : la pêche aux canards vivants avec gain de canetons qui ont été emmenés dans de simples filets et séparés de leur mère. La SPA demande que ces activités ne soient plus proposées ou encadrées avec d'autres pratiques. La St Ouen en sera informée.
- Jean-Pierre Legoubey présente le projet d'acquisition d'un logiciel en vue de la nouvelle dématérialisation notamment comptable.

Après avoir consulté deux entreprises compétentes pour assurer la fourniture de ce logiciel, le Conseil Municipal décide de continuer avec le logiciel MAGNUS, devenu « e.magnus » chez Berger Levraut, qui nous assure une remise de 25 % avec une commande groupée à hauteur de toutes les collectivités restantes à s'équiper sur le canton (encore 9 non équipées) et la formation / installation sera assurée par MANCHE NUMERIQUE.

- Acquisition d'une mini pelle : notre mini-pelle est hors service (devis réparation proposé de 3 600 € HT) aussi il est nécessaire de la remplacer. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Yves Gosselin et les différentes propositions, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis LEROY LOCATION pour une nouvelle mini pelle au prix de 13 500 € HT, soit 16 065 € TTC
  - Pour info, Yves Gosselin informe des travaux d'enrobé rue de la Goueslinière, Françoisierie, Laisnerie, fin de Beau Rivage... en cours par la Communauté de Communes
  - Participation France TELECOM pour les frais relatifs au câblage dans le cadre des travaux d'effacement de réseaux :
    - rue de la Truchonnerie = 752.91 € HT (ces travaux ne sont pas concernés par la TVA)
    - rue de la Françoisierie = 529 .83 € HT
    - rue de la Goueslinière = 1 292.03 € HT
- Accord unanime du conseil municipal

### **TOUR DE TABLE :**

Béatrice Gosselin : Le Téléthon aura lieu le premier week-end de décembre

Philippe Gosselin remercie la commune au nom de la SNSM pour la subvention.

Valérie LAISNEY remercie la commune pour l'aide technique lors de la journée Nettoyons la Nature de Jean Paul II.

Auguste TESSON annonce la prochaine fermeture de la Presse à Gouville s/mer au 1<sup>er</sup> novembre 2013

Michèle Agnès remercie tous ceux qui sont venus aider au service et au déroulement du repas des Cheveux Blancs, qui a fait l'unanimité des participants.

Monsieur le Maire remercie Mmes AGNES et GOSSELIN pour l'organisation du repas des Cheveux Blancs.

